



ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE

24 avril 2004 à Lanau - Neuvéglise (15)

COMPTE RENDU
&
CONVOCATION

Chers adhérents,

L'AG du 24 avril dernier a permis de réunir de nombreux adhérents à Lanau dans le Cantal. Le rapport moral a été adopté à cette occasion à l'unanimité (voir texte ci-dessous).

Quant au rapport financier, qui était prêt, il n'a pas pu être soumis au vote ce jour-là ! Pas d'inquiétudes sur le fond : la LPO Auvergne n'a pas de problèmes financiers graves !

Il s'agit simplement d'un retard technique dû à la complexité des comptabilités associatives, des montages financiers de certains dossiers. Notre service comptable, notre expert-comptable, et notre commissaire aux comptes n'ont donc pas pu en temps voulu terminer la présentation des comptes et leur certification.

Cela nous oblige à une nouvelle AG, destinée à soumettre au vote ce rapport financier :

**elle aura lieu le SAMEDI 12 JUIN à 14h,
en Mairie de Pérignat sur Allier.**

Après cette AG, pour joindre l'obligatoire à l'agréable, nous irons, pour finir l'après-midi, faire une **sortie ornitho** sur le site des gravières de Pérignat-sur-Allier, en cours de réaménagement : peut-être y verrons-nous quelques oiseaux ? Nous comptons sur vous pour cet après-midi du 12 juin !

Le Conseil d'Administration

RAPPORT MORAL par J.C. Auclair

Avant d'entamer le rapport moral de l'année 2003, je tiens à remercier les élus locaux présents parmi nous : Mr Daniel BRUGES, 1^{er} adjoint de la commune de Neuvéglise et Mme Martine MAHTOUK Maire de Murat, Conseillère régionale d'Auvergne.

Depuis que j'occupe ce fauteuil de Président, systématiquement chaque année, j'insiste sur mon désir de voir les groupes locaux s'étoffer. Si l'on regarde le programme des sorties gratuites 2004, on constate qu'il y a dix sorties animées par les bénévoles dans le Cantal alors qu'il n'y en a que 4 dans l'Allier. A l'époque, je trouvais aussi qu'il serait souhaitable qu'un cantalou au moins postule au Conseil d'Administration. Aujourd'hui, ils sont deux membres du CA dont un est vice-président. Il ne reste plus qu'un seul point à régler pour le Cantal, c'est de posséder un site d'accueil dans une belle région (comme celle de Lanau) par exemple. A ce moment là, on pourra dire que la LPO Auvergne marche vraiment sur ces quatre pattes.

Mais abandonnons un instant ces objectifs à moyen terme pour revenir réellement au rapport moral de 2003.

Nous allons donc évoquer des actions, des études, des projets ... qui sont censés s'être déroulés en 2003 (étant bien entendu que certains avaient commencé en amont et que d'autres se poursuivent en aval).

Le premier gros dossier que je vais aborder est proprement administratif, il s'agit de l'obligation faite à toutes les associations de protection de la nature d'adopter la convention collective nationale de l'animation (C.C.N.A).

Les membres du Conseil d'Administration ont toujours souhaité que les salariés de la LPO Auvergne soient rétribués au plus haut de la fourchette possible, réaliste.

Bureau après CA, CA après Bureau, nous avons finalisé une grille pour harmoniser la classification des emplois à la LPO Auvergne. Je tiens ici à remercier les membres de la commission qui par un travail opiniâtre ont permis l'avancement assez rapide de ce dossier.

Ces différentes concertations ont eu le mérite de resserrer les liens, entre salariés d'abord, entre membres du CA mais aussi, et cela me paraît vraiment très important, entre salariés et membres du CA.

Pour ce qui concerne le Conseil d'Administration, il y a une connivence fraternelle entre les différents membres, l'ambiance y est toujours bon enfant et l'humour tient toute sa place ; bref, le slogan « Un pour tous, tous pour un », semble avoir été inventé rien que pour nous. Pour en finir avec la description du CA, je tiens à remercier notre nouvelle secrétaire qui sait allier gentillesse et grande efficacité, spontanéité et bonne humeur. La très bonne marche des derniers CA est en grande partie à verser à son crédit.

Pour enchaîner avec les grands dossiers et les rencontres avec les partenaires, je commencerai par rappeler les différents épisodes des rapports « je t'aime, moi non plus » avec la DIREN Auvergne. Le Directeur Régional de L'Environnement Auvergne, Emmanuel De Guillebon nous avait prévenu qu'un certain flou flottait sur la marmite Environnement.

Nous avons dû passer par toutes les couleurs de l'arc en ciel car, d'une annonce officielle à une autre, nous apprenions que nous n'avions plus de fonds pour payer le salaire du conservateur de la Réserve Naturelle du Val d'Allier. Pour lutter contre cet état de fait, nous avons participé aux manifestations dans la rue et à la « séquestration » du DIREN dans son bureau. Puis nous avons été reçus par Monsieur le Préfet de région en présence du DIREN pour exposer nos problèmes et voir ensemble les façons de s'en sortir. Ces différentes rencontres et discussions ont été très enrichissantes et n'ont certainement pas été étrangères au fait que nous avons eu par la suite des subventions de la part de la DIREN.

Autre très gros dossier qui suit parfaitement son cours, c'est le plan Loire Nature II pour lequel la LPO Auvergne pilote les actions de tourisme et d'animation. Stéphanie Besse a été embauchée spécifiquement pour ce poste et je tiens ici à la féliciter pour la très grande qualité du travail qu'elle a fourni ainsi que pour l'énorme quantité de documents et d'illustrations qui font de ces dossiers des sommes de travail remarquables.

Deux mots pour le Centre de Soins qui a été à nouveau agrandi et rénové et pour lequel on attend toujours une inauguration plus ou moins solennelle. L'activité elle-même sera évoquée dans les rapports d'activités, mais je tiens à saluer la naissance de « Trait d'union » bulletin trimestriel de liaison du Centre de Soins pour Oiseaux sauvages de la LPO Auvergne.

Personnellement, j'ai toujours apprécié que les bénévoles puissent être informés, donnent leur avis, en fait fassent vivre la démocratie à la base.

Une autre rencontre fort agréable que nous avons eu avec le Directeur Régional de l'EDF. Deux petites signatures pour ramener « à la maison », un peu plus de 15000 € versés sur trois ans (2004, 2005, et 2006) et qui aideront à supporter la diminution de l'aide de l'Etat pour les emplois-jeunes.

Avant de passer aux actions bénévoles et grand public, je voudrais noter la renégociation pour la convention de partenariat avec la ville de Moulins pour ce qui concerne l'ouverture de l'Espace Nature du Val d'Allier. La ville de Moulins a bien voulu accepter que l'on passe de 30 à 20 week-ends par an. C'est une très bonne chose pour notre équipe moulinoise qui pourra ainsi se recentrer sur la recherche de nouvelles animations.

Parlons maintenant de la vie associative bénévole : un point me chagrine tout de même c'est le nombre d'adhérents à notre association ; en effet de 1991 à 1998 on passe de 508 à 1448 adhérents (donc une courbe très fortement croissante) puis, depuis 1998 nous voilà confinés dans un palier interminable. Je pense que notre sous-médiatisation d'une part, notre « trop grande modestie » pour faire connaître notre vie associative, nos sorties, nos actions de protection et d'autre part, le retard que l'on a pris pour valoriser le réseau des refuges LPO enfin, tout ceci laisse un arrière goût de manque à gagner.

Je pense qu'une des tâches du Conseil d'Administration sera précisément de se pencher sur ce problème afin de reprendre une politique hardie d'adhésion à notre association. Il est vrai que l'on a toujours besoin de plus d'adhérents qui nous fourniront plus de bénévoles pour mener à bien toutes les actions qui nous sont dévolues.

Une grande lueur d'espoir nous a été donné par la constitution et le renforcement du groupe jeunes ornithos en herbe. Ces jeunes proviennent de Clermont-Ferrand et de sa proche banlieue, ils sont en gros d'âge collègue (11 à 16 ans) et ils suivent les sorties qui leur sont spécifiques. Grand coup de chapeau aussi à François et Jean-Marie pour les inciter à continuer.

L'annonce d'un site d'accueil permanent dans le Puy-de-Dôme c'est-à-dire de la mise en service dans un futur assez proche de ce lieu que l'on appelle entre nous « Ecopôle du Val d'Allier ».

En gros (puisque nous aurons tout à l'heure une visite guidée par les « chefs du projet » Laurent Maly et Jean-Marie Frenoux) nous avons donc affaire à un réaménagement écologique de carrière extrayant des granulats. En 10 ans, progressivement pendant que l'exploitant se désengage du site, nous suivons scientifiquement la phase de réaménagement. Le but étant d'avoir au sein d'un site remarquable un bâtiment d'accueil permanent idéalement située pour Clermont-Ferrand et sa grande ceinture et plus généralement pour le Puy-de-Dôme.

Ce projet d'avenir enthousiasmant entraîne, par la même occasion, la fin de l'opération Montagne de la Serre. Cela fait un peu mal au cœur à la plupart d'entre nous, car la Montagne de la Serre depuis 1986 aura été un site emblématique bien connu dans la région clermontoise.

Un petit mot aussi pour l'immense dossier constitué par l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, théoriquement 2004 était l'année finale mais vu les résultats très encourageants dans certains lieux, mais aussi quelques carences repérés dans certaines zones, il semble judicieux de prolonger d'une année en concentrant tous les efforts sur les zones déshéritées.

Le dernier point que je voudrais développer est celui des groupes locaux et des sorties grand public.

La première chose est la sortie de plaquettes enfin présentables dans les Offices de Tourisme. Un accueil tout aussi favorable est réservé au livre « Auvergne sauvage » excellent vecteur pour diffuser une bonne image de la LPO Auvergne. Au niveau du détail des sorties gratuites 2004, il me semble un peu curieux, bizarre, étonnant, de ne voir que 3 sorties grand public dans l'Allier pour 19 dans le Puy-de-Dôme, 10 dans le Cantal et 7 dans la Haute-Loire. Il me semble que les groupes locaux bourbonnais doivent une revanche pour 2005 ! Surtout que ces sorties grand public sont une excellente façon de se faire connaître, car publiées dans les médias. C'est aussi un moment opportun pour faire de nouvelles adhésions ; enfin et surtout c'est tout de même le terrain qui est le meilleur endroit pour sensibiliser de nouvelles personnes à la protection de la nature !

Pour clore définitivement ce rapport moral je voudrais évoquer l'élection du tiers sortant du Conseil d'Administration, c'est à dire 3 membres sortants qui j'espère bien vont se représenter et il reste encore 4 sièges à pourvoir. Afin d'équilibrer géographiquement le Conseil d'Administration, il serait bien que des bourbonnais se présentent à l'avant-scène car je suis le seul représentant de l'Allier, depuis quelques temps déjà. J'ai tout de même l'impression que le bourbonnais s'endort sur ses lauriers.

Sur ces bonnes paroles, je vous remercie beaucoup pour votre patience et votre gentillesse.

J.C. Auclair

Après des questions des adhérents portant sur la politique « refuges LPO », ainsi que sur l'arrêt d'un accueil permanent à la Montagne de la Serre, le rapport moral est soumis au vote de l'AG :

- 55 POUR
- 0 CONTRE
- 0 ABSTENTIONS

RAPPORTS D'ACTIVITE : Quatre exposés très intéressants sur des facettes très différentes de nos activités associatives .

- **Projet « Milan royal », par Romain Riols**
- **Réaménagement des gravières de Pérignat – la Roche-Noire par Laurent Maly.**
- **Les animations prévues à la Serre en 2004, par Jean-Marie Frenoux.**
- **Réaménagements au Centre de soins en 2003 par Pierre Caffy.**

RAPPORT FINANCIER

par **Chantal Guélin,**
Trésorière

CE RAPPORT FINANCIER SERA SOUMIS AU VOTE LORS DE LA SECONDE AG DU SAMEDI 12 JUIN 2004, AU LOCAL LPO DE CLERMONT-Fd (voir édito).

Une partie a cependant été déjà approuvée par l'AG 2004 :

- le budget prévisionnel 2004 (Pour 53 ; contre 0 ; abst. 2)
- l'autorisation de découvert (Pour 54 ; contre 0 ; abst.1)
- la reconduction de Mr Buyens en tant que commissaire aux comptes de la LPO Auvergne (Pour 54 ; contre 0 ; abst. 1)

COMPTE DE RESULTAT	2002	2003	Prév 2003
Vente de marchandises	6 251	9 810	6 500
<i>Production vendue de services</i>			
Sensibilisation	59 065	56 602	60 000
Animation réseau	78 786	90 551	77 000
Serre Migration	18 780	19 797	19 000
CDS	9 100	7 400	6 000
Gestion de Milieux	279 720	309 654	183 000
Réserve Naturelle 03	46 541	75 350	45 000
Expertises	72 576	54 893	80 000
Protection Espèces	13 762	33 996	10 000
Autres productions	36 226	1 562	3000
Autres Produits d'Exploitation			
Variation Stock	-6 774	40 156	-3 000
Production immobilisée	0	9 000	6 000
Subvention d'exploitation	13 896	11 587	14 000
Cotisations	4 849	5 105	5 000
Dons	16 133	8 431	17 000
Bénévolat	146 298	107 721	145 000
Aides à l'emploi	138 499	142 727	150 000
Autres Produits	18 271	9170	13 000
Ress non utilisées exercice antérieur	0	178 226	160 000
Total des produits d'exploitation	951 979	1 171 738	996 500
Produits financiers	36	33	35
Total des produits financiers	36	33	35
Amort subv investis.	24 302	28 177	33 000
Autres produits	11 356	4 240	10 000
Total des produits exceptionnels	35 658	32 417	43 000
TOTAL DES PRODUITS	987 673	1 204 188	1 039 535
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	2 940	6 620	2 000
Autres achats et charges externes	151 381	198 319	200 000
Impôts et taxes	27 920	36 414	30 000
Salaires et traitements	378 252	438 253	480 000
Bénévolat valorisé	146 298	107 721	145 000
Dotations aux amortissements	43 063	53 831	50 000
Autres charges	7 400	1 351	7 000
Engagement affecté	178 226	343 335	122 000
Total des charges d'exploitation	935 480	1 185 844	1 036 000
Charges financières	188	1 265	1 000
Total des charges financières	188	1 265	1 000
Charges exceptionnelles	2 778	103	600
Total des charges exceptionnelles	2 778	103	600
TOTAL DES CHARGES	938 446	1 187 212	1 037 600
EXCEDENT / PERTE	49 227	16 976	1 935

BUDGET PREVISIONNEL	Année 2004
Vente de marchandises	7 000
<i>Production vendue de services</i>	
Sensibilisation	66 000
Animation réseau	97 000
Serre Migration	20 000
CDS	7 000
Gestion de Milieux	160 000
Réserve Naturelle 03	60 000
Expertises	80 000
Protection Espèces	17 000
Autres productions	2 000
Autres Produits d'Exploitation	
Variation Stock	0
Production immobilisée	0
Subvention d'exploitation	14 000
Cotisations	5 000
Dons	7 000
Bénévolat	140 000
Aides à l'emploi	100 000
Autres Produits	20 000
Ress. non utilisées exercice ant.	180 000
Total des produits d'exploitation	982 000
Produits financiers	
Total des produits financiers	-
Amort subv investis.	30 000
Autres produits	10 000
Total des produits exceptionnels	40 000
TOTAL DES PRODUITS	1 022 000
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	4 000
Autres achats et charges ext.	200 000
Impôts et taxes	40 000
Salaires et traitements	530 000
Bénévolat valorisé	140 000
Dotations aux amortissements	53 000
Autres charges	2 000
Engagement affecté	50 000
Total des charges d'exploitation	1 019 000
Charges financières	2 000
Total des charges financières	2 000
Charges exceptionnelles	1 000
Total des charges exceptionnelles	1 000
TOTAL DES CHARGES	1 022 000
EXCEDENT / PERTE	-

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2003

Les activités de l'association sont traduites dans les comptes par 3 documents :

Le compte de résultat qui détermine la formation du résultat annuel
Le bilan, qui exprime la situation patrimoniale de l'association en fin d'exercice

L'annexe qui donne des précisions sur les méthodes retenues et sur les comptes

Le détail de ses documents sont à votre disposition au siège de l'association.

Compte de résultat

L'activité de l'exercice 2003 est retracée dans le compte de résultat et peut se résumer de la manière suivante :

L'activité poursuit sa progression. Les charges subissent également des augmentations substantielles. Les charges de personnel (hors bénévolat), même après déduction des aides à l'emploi sont en augmentation. L'exercice se termine par un bénéfice comptable de 16 976 € alors que le résultat net était bénéficiaire de 49 227 € en 2002 et de 7 972 € en 2001.

Le secteur fiscalisable de la LPO Auvergne est inférieur pour l'année 2003 au seuil retenu par l'administration fiscale et nous n'avons payé aucun impôt commercial.

Bilan

Le bilan au 31 décembre 2003 traduit la situation patrimoniale :

- au passif, l'origine des fonds dont nous avons eu la disposition.
- La LPO Auvergne n'a aucun endettement à moyen ou long terme
- à l'actif l'emploi de nos ressources

La situation financière reste satisfaisante les capitaux propres et le fond de roulement s'élevant respectivement à 547 959 € et à 208 108 €. La trésorerie est positive de 11 758 € 85 392 € au 31/12/02).

Budget prévisionnel 2004

Ce budget est dans le prolongement de 2003 avec continuation du Plan Loire Grandeur Nature et du réaménagement de la Gravière de Pérignat sur Allier dans le Puy-de-Dôme .

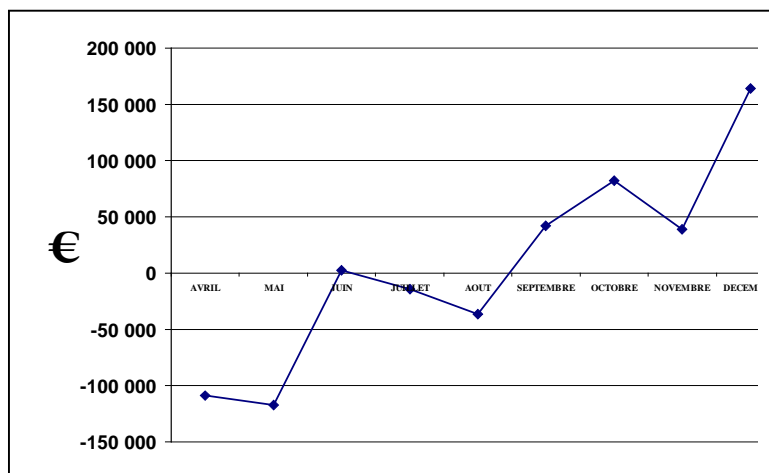
L'extension de la convention collective de l'animation aux associations de protection de la nature conduit à une poursuite de l'augmentation des charges de personnel par revalorisation des salaires.

Le budget prévisionnel est équilibré pour l'année 2004.

Autorisation de découvert bancaire pour les comptes de la Caisse d'Épargne.

Une demande d'autorisation de découvert de 100 000€ est adoptée par l'Assemblée générale pour l'année 2004

BUDGET DE TRESORERIE 2004



BILAN FINANCIER

ACTIF	2 002	2 003	PASSIF	2 002	2 003
Immobilisations	301 117	339 851	Fonds Propres dont Résultat de l'exercice	291 954 49 227	308 929 16 976
Stocks	39 687	78 825	Subventions d'investissement	259 207	239 030
Clients	64 595	20 646	Fonds dédiés	178 226	343 336
Autres créances	374 079	591 257	Dettes	115 394	134 831
Disponibilités	85 392	21 282	Crédit Bancaire		9 525
Charges constatées d'avance	3 976	2 293	Produits constatés d'avance	24 064	18 503
TOTAL	868 845	1 054 154	TOTAL	868 845	1 054 154

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Tiers sortant 2003 était composé de :

- Alain Charreyron (qui se représente)
- Irène Leroy (qui se représente)
- Laurence Hallu (qui se représente)

1 nouveau candidat se présente:

- **Jean-Louis Peysson**

7 postes sont donc à pourvoir, avec 4 candidats.

43 procurations valides nous ont été envoyées (soit au total 98 suffrages exprimés) - Sont élus ou réélus:

Alain Charreyron (97 voix) , Irène Leroy (98 voix) , Laurence Hallu (98 voix) , Jean-louis Peysson (71 voix).

Ont également obtenu des voix :

Eric Oudin : (30 voix), Jean Mazade (29 voix), Christophe Eymard (9 voix), David Houston (9 voix), Claude Crapez (8 voix), Marie-Agnès Larbot (6 voix), Maurice Maurin (4 voix), René Sauzedde (3 voix), Fabrice Taupin (1 voix).

Le nouveau Conseil d'Administration 2004 :

- Président : Jean-Claude Auclair
- Président d'Honneur : Gaston PIC
- Vice-Président : Laurence Hallu
- Vice-Président : Bernard Raynaud
- Secrétaire : Irène Leroy
- Trésorière : Chantal Guélin

Membres du C.A.

- Joëlle Bonnieux,
- Pierre Caffy
- Alain Charreyron
- Jean-Marie Frenoux
- Jean Fontenille
- Pierre Philippe
- François Guélin
- Madeleine-Marie Lucas
- Jean-Louis Peysson
- Nelly Lajoinie